



## CONGE SPORTIF - CERTIFICAT DE L'EMPLOYEUR

Pour qu'une personne puisse bénéficier du congé sportif :

- \* son employeur doit aviser favorablement la demande
- \* le bénéficiaire doit être affilié de manière continue à la sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg depuis au moins 6 mois. Si le bénéficiaire a changé d'employeur au cours des 6 mois précédant la demande de congé sportif il doit attester son affiliation avec un certificat du Centre Commun de la Sécurité Sociale.

Le présent certificat signé est à envoyer par mail à [congesportif@sp.etat.lu](mailto:congesportif@sp.etat.lu) ou par courrier à l'adresse mentionnée en bas de page.

### Employeur / Société

Dénomination

Adresse

Responsable du service du bénéficiaire

Mail

Tél.

### Bénéficiaire du congé sportif

Nom

Prénom

Matricule

Le bénéficiaire est occupé dans notre société depuis le

### Absence au travail

Événement sportif

Début de l'absence

Fin de l'absence

Nombre de jours ouvrés

### Observations

Je soussignée(e)

certifie par la présente l'avis favorable pour l'absence au travail de notre employé pour la période susmentionnée.

, le